



Bulletin d'information des pêcheurs de l'Aisne

ISSN : 2118-6340

N° 67

Janvier / Février / Mars 2025

Edito du Président

Une nouvelle année commence, à cette occasion je vous présente mes vœux les plus chaleureux à toutes et à tous pour cette nouvelle année, de santé, de bonheur, de réussite dans vos projets mais aussi vœux de passer d'excellents moments au bord de vos rivières, canaux et étangs favoris.

La vente de l'immeuble de PINON est réalisée depuis le 29 novembre 2024 et l'aménagement intérieur du bâtiment d'AULNOIS-SOUS-LAON est quasiment terminé, reste les abords.

La labellisation du plan d'eau du Canivet à Soissons (pêche du black-bass) est réalisée depuis l'automne. D'autres projets seront réalisés en fonction surtout de nos finances et du temps à passer sur ces dossiers.

Pour 2025 que peut-on espérer ?

- Une météo plus favorable à la pratique de la pêche, la réapparition des tirs de régulation pour les cormorans, moins d'atteinte aux milieux aquatiques

- Que nous puissions observer un suivi, que j'espère positif, des souhaits et décisions prises par le Conseil d'Administration et réalisées par nos salariés en matière de pêche de loisir (fenêtre de capture, rampes de mise à l'eau pour les pêcheurs en bateaux et float-tube, etc...)

Les réunions des 5 secteurs du Département ont eu lieu en fin d'année, les questions posées par les responsables d'associations seront examinées dans les prochains jours par le Conseil d'Administration et les réponses seront données à l'occasion de l'Assemblée Génération prévue le 5 avril à GUISE.

Enfin essayer de d'acquérir ou de louer un plan d'eau dans le nord et un dans le sud du département afin de compléter l'existant et de couvrir l'ensemble du département.

Très bonne saison de pêche à tous. Ne manquez pas les rendez-vous, les réunions diverses qui sont un lien obligatoire entre les échelons de la pêche associative, entre les adhérents et leurs responsables.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette nouvelle année.

Le président fédéral,
Pierre BOURGEOIS



Réciprocité

L'AAPPMA « La Saumonée Vilpionnaise » de Saint-Gobert rejoint la **réciprocité départementale** et **interdépartementale** cette année! Il s'agit d'une AAPPMA gérant des lots de pêche de 1^{ère} catégorie sur le Vilpion et l'aval du ruisseau de Beaurepaire.

Bienvenue à eux !



L'AAPPMA de Tergnier, quant à elle, reste **non réciproitaire** en 2025 du fait de la non réintégration de l'étang de Quessy dans la réciprocité.

Les étangs (Quessy et étang des Lins) **ne sont donc plus accessibles aux pêcheurs extérieurs** à l'AAPPMA mais les lots de pêche du domaine public fluvial (canal de Saint-Quentin, rivière Oise...) restent accessibles à une ligne à l'ensemble des pêcheurs disposant d'une carte de pêche.

En'Barque

Nous vous présentons l'initiative de Baptiste, fondateur de la jeune start-up française «En'Barque», qui lance la première plateforme dédiée à la **location d'embarcations entre particuliers** et/ou professionnels en eau douce.

Que vous soyez propriétaire d'embarcation ou en quête d'une location, vous retrouverez toutes les informations sur le site dédié : <https://enbarque.fr/>

La réussite d'un tel projet réside dans la constitution d'une communauté de pêcheurs mettant en location leur embarcation. Notre département offre d'ailleurs de nombreuses possibilités, tant en rivière (Aisne ou Marne par exemple) qu'en plans d'eau (Lac de l'Ailette pour les bateaux ou étangs fédéraux pour les float-tube).



LOCATION D'EMBARCATIONS ENTRE



PARTICULIERS



PROPRIÉTAIRE

Crée ton annonce
Gère tes réservations
FIXE TES TARIFS

LOCATAIRE

Parcours les annonces
Pose tes questions
LOUE TON EMBARCATION

SERVICE UNIQUE

www.enbarque.fr
PARTOUT EN
FRANCE 



SCAN MOI



06.59.85.02.48

baptiste@enbarque.fr

Suivi thermique

Le service technique de la Fédération a finalisé la pose des **sondes thermiques** qui s'inscrivent dans le **réseau de suivi** mis en place dans le département.



Renouvellement Agrément Education Nationale

La Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a procédé au **renouvellement de sa demande d'agrément au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public** auprès du Ministère de l'Education Nationale.

La demande de la Fédération a été acceptée et a fait l'objet d'un arrêté du recteur de l'Académie d'Amiens en date du 17/10/24.

Cet agrément reconnaît ainsi les **compétences** et la **légitimité de la Fédération** pour **intervenir dans le cadre scolaire**. Ces interventions s'inscrivent dans le programme d'éducation à l'environnement et au développement durable développé par la Fédération et disponible au lien suivant :

<https://www.peche02.fr/3833-animations-scolaires.htm>



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Hauts de France Propres 2025



En 2024, l'opération « **Hauts-de-France Propres** » a réuni plus de 101 000 participants dans près de 2 000 points de ramassage. Au total, plus de 9 083 m³ de déchets qui ont été ramassés.

En 2025, la Région et les fédérations de chasse et de pêche reconduisent cet événement et organisent la **8^{ème} édition** de la mobilisation qui se tiendra les **14, 15 et 16 mars 2025**.

► Pour vous inscrire et pour plus d'informations, contactez le référent départementale :

- Nicolas PANGOLE : n.pangole@naturagora.fr / 06.77.94.41.52
ou rendez-vous au lien suivant :

<https://www.hautsdefrance-propres.fr/>



Travaux Péron

La Fédération a entrepris des travaux de **restauration écologique du Péron**, afin de restaurer des **zones favorables à la reproduction de la truite** ainsi que des **zones d'habitats diversifiés** (alternance fosse/radier) sur un secteur fortement rectifié et homogène. Par ailleurs, les **fossés latéraux** utilisés pour le drainage de la peupleraie ont fait l'objet d'un **nettoyage** et d'un **reprofilage** afin d'être mieux végétalisés et connectés au cours d'eau. Ces fossés présentent un gros potentiel pour la reproduction du brochet et des amphibiens.

Merci à nos **partenaires financiers** qui ont permis la réalisation de ces travaux d'un montant de 25 000 euros (20% de la **Région Hauts de-France** et 80 % de l'**Agence de l'Eau Seine-Normandie**)

Les travaux ont été réalisés par l'**entreprise Serge LANGLOIS**.



Empoisonnement des étangs fédéraux

La Fédération a procédé à la **vidange** puis à la **pêche** des étangs de la pisciculture fédérale.

Comme certains ont déjà pu le constater, les plans d'eau fédéraux de **La Frette**, des **Caurois** et du **Canivet** ont été rempoissonnés en poissons blancs (Gardons, Rotengles et Tanches), Carpes et Brochets. Au total, ce sont près de **700 kg de poissons** qui ont été réintroduits dans ces plans d'eau.

Cet empoissonnement sera complété par un **empoissonnement complémentaire** en Black-Bass, Brochets, Carpes et poissons blancs en début d'année 2025.



Ponton Float-tube Monampteuil

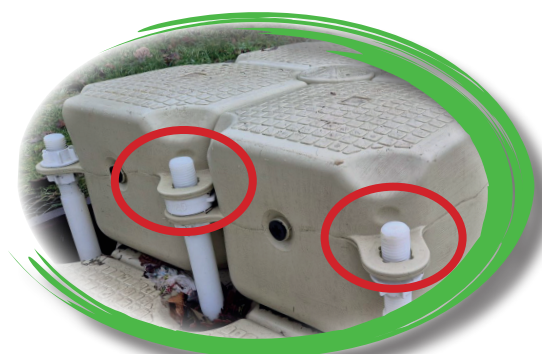
C'est avec regret que nous avons appris la **détérioration volontaire** du ponton float-tube de Monampteuil.

En effet, plusieurs écrous permettant de maintenir la structure flottante ont été volés...

LAAPPMA «La Gaule Laonnoise» procèdera à leur remplacement dans les prochains jours.



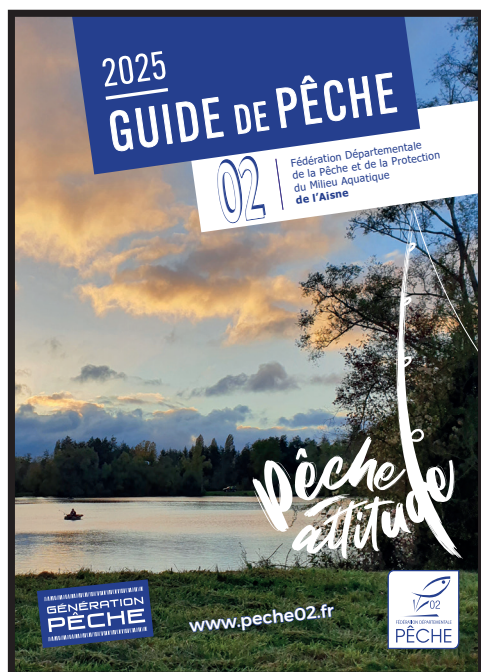
Merci d'être vigilant lors de l'utilisation de ces équipements, et de nous informer si vous êtes témoins de leur dégradation.



Dépliant Pêche Aisne 2025

Le Dépliant Pêche Aisne 2025 est disponible en version papier au sein de notre **réseau de dépositaires agréés**, ainsi qu'en **téléchargement** sur le site de la Fédération (<https://www.peche02.fr/5837-documents-de-la-federation.htm>)





Guide des parcours de pêche 2025

Le guide des parcours de pêche 2025 est en cours d'actualisation et sera très prochainement disponible en **téléchargement** sur le site de la Fédération (pas d'impression papier prévue en 2025)
(<https://www.peche02.fr/5837-documents-de-la-federation.htm>)



Labellisation Parcours Passion Etangs fédéraux du Canivet

Depuis mi-novembre, les étangs fédéraux du Canivet sont officiellement labellisés «**Parcours Passion**», selon les critères établis par la FNPF.

Il s'agit du 2^{ème} site départemental à bénéficier du Label.

Différents aménagements ont été mis en oeuvre dans le cadre de cette labellisation :

- Réfection des chemins et aménagement d'un linéaire carrossable à usage estival,
- Etablissement de zone de parking,
- Installation de barrières pour limiter la circulation autour des plans d'eau,
- Plantation d'une haie en bordure du chemin d'accès,
- Installation de postes de pêche partagés (avec priorité aux personnes à mobilité réduite),
- Implantation d'une nouvelle signalétique,
- Empoisonnement en Black-Bass.



Ces aménagements ont été financés à 60% par la FNPF



Enquête nationale sur les AAPPMA

Les AAPPMA constituent la base historique de notre **réseau associatif**, dont les **compétences** et le **savoir-faire** sont aujourd'hui non seulement **partagés** en interne, mais également **reconnus** auprès des **acteurs et partenaires institutionnels**.

Animé par **40 000 bénévoles**, ce maillage territorial est le garant de notre efficacité dans la déclinaison de nos objets statutaires.

Néanmoins, force est de constater que certaines AAPPMA font face ces dernières années à des **difficultés** récurrentes, non seulement dans la bonne mise en œuvre de leur programme d'activités, mais aussi dans la gestion administrative de leur structure, voire le respect de leurs obligations statutaires.

Conscient des enjeux majeurs que représentent le bon fonctionnement et la pérennisation de notre organisation institutionnelle avec ses valeurs d'unité et de solidarité, le conseil d'administration de la FNPF a mis en place un groupe de travail spécifique « AAPPMA ». Les premières réflexions ont abouti à la nécessité d'établir un **diagnostic précis et robuste sur la situation des AAPPMA**.

La FNPF lancera ainsi début 2025 une **grande enquête sur le fonctionnement des AAPPMA**, auprès de 3 cibles en lien direct avec cet échelon : leurs propres **dirigeants**, ceux des **Fédérations départementales** qui les accompagnent et les soutiennent, et les **pêcheurs**.

Nous comptons à ce titre sur votre **implication** afin de bénéficier d'une **vision claire et robuste** sur la condition et l'environnement de l'AAPPMA, et par la suite pour **définir une stratégie et des moyens d'actions et de consolidation de notre réseau**.

La FNPF assurera l'exploitation des questionnaires et organisera une **restitution des résultats** au sein du réseau, programmée dans le courant du mois de juin 2025.

En espérant pouvoir compter sur votre collaboration

JFT02 / Leurres



La première manche du JFT02/Leurres s'est tenue samedi 5 octobre dernier aux étangs fédéraux du Canivet. 9 participants répartis dans les catégories «Junior» et «Espoir» se sont donc rencontrés à Pommiers dans le cadre de ce nouveau circuit, et malgré la météo ensoleillée, les poissons se sont montrés plutôt discrets. -**Maxime ROGER-LEPREUX** remporte la catégorie «Espoirs» avec la capture de 3 brochets (63, 59 & 48cm), et 8 perches (17, 18.5, 19, 20 24, 24, 25 & 37cm) comptabilisant 3545 points.

-**Léon DESSAUTE** remporte la catégorie «Juniors» avec la capture d'une perche (21.5cm) comptabilisant 215 points.

Les autres compétiteurs n'ayant pas marqués de points, ils ont été départagés grâce à un lancé de précision sur cible.

	Points Manche 1	Points place	Classement Manche 1	Catégorie
ROGER-LEPREUX Maxime	3 545	1	1	Espoirs
TOURNAY Erwann	150	2	2	
RAUSCHER Benjamin	100	3	3	
VINET Cyprien	50	4	4	
DESSAUTE Léon	215	1	1	Juniors
MESUREUR Sacha	100	2	2	
ROGER Enaël	75	3	3	
PERNAUT Marceau	50	4	4	
MESUREUR Tino	25	5	5	



Classement des Espoirs
Maxime / Erwann / Benjamin / Cyprien



Classement des Juniors
Léon / Sacha / Enaël / Marceau / Tino

Fédération de l'Aisne pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

1, Chemin du Pont de la Planche 02000 BARENTON-BUGNY

Tél: 03-23-23-13-16 Mail: contact@peche02.fr

Site: www.peche02.fr ou www.facebook.com/peche02